

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE CHARGE DE L'ENTREPRENARIAT
FEMININ

FONDS NATIONAL DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE FINANCEMENT DU FNPEF
--

- Plafond de crédit : 50 millions
- Apport personnel : 5% du montant accordé
- Taux d'intérêt : 5% par an jusqu'à 30 millions inclus
7% au-delà de 30 millions
- Délai de grâce : 6 mois
- Garantie réelle : Elle est personnelle ; par nantissement
Selon les investissements ; par caution
Solidaire s'il s'agit d'un groupement.
- Durée du crédit : la durée maximale varie entre 2 ans et
3 ans selon le montant accordé et la
Rentabilité de l'activité.
- Echéances de Remboursement : Mensuelles

NB : Les financements sont octroyés à travers les Institutions financières signataires de Convention cadre avec le FNPEF.